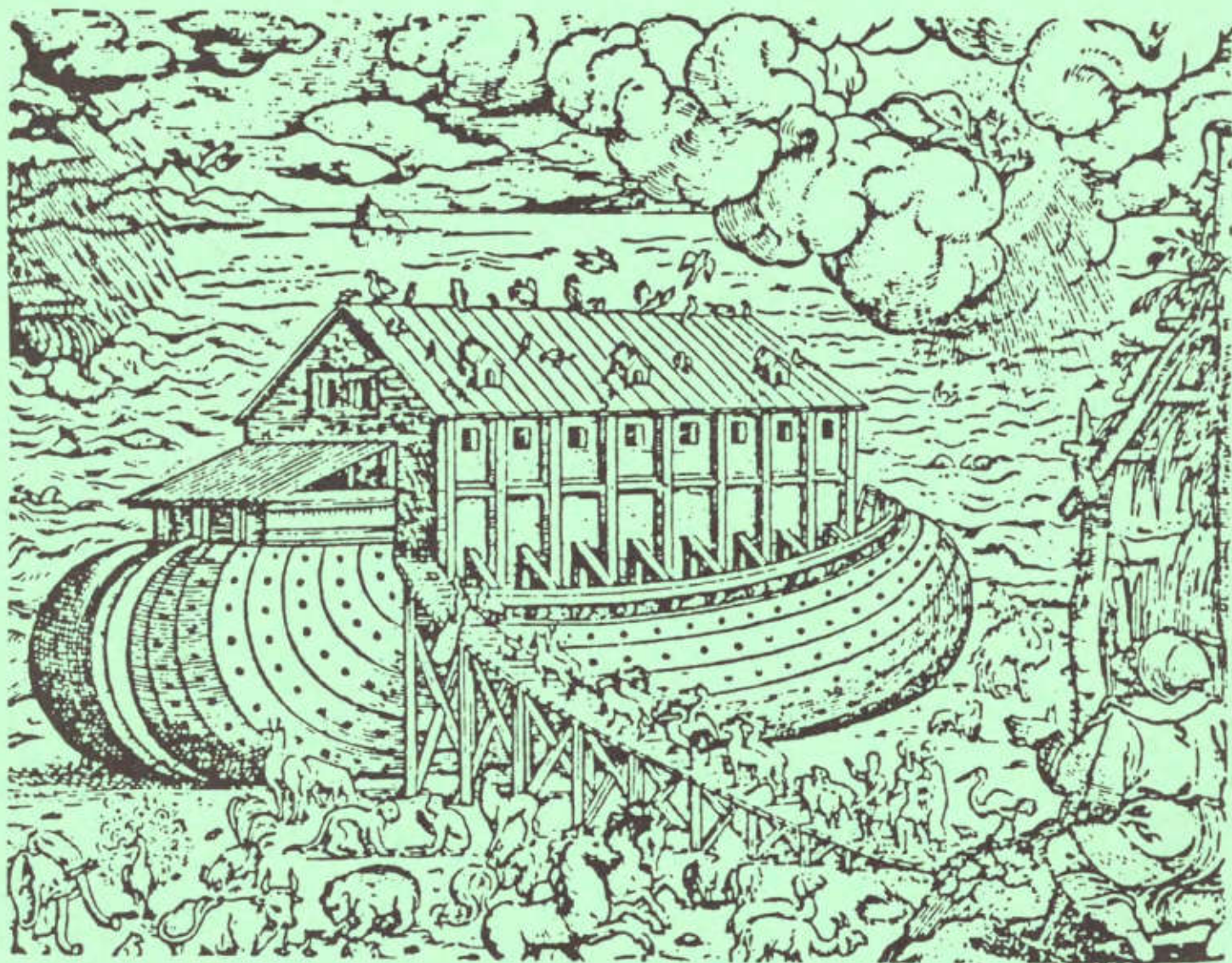


La place de l'homme dans la création



Un mémoire sur l'écologie
rédigé à la demande de la Communauté de travail des Eglises
chrétiennes en Suisse et adressé à son attention par

Pius Hafner, Ernst Meili, Hans Ruh, Peter Siber, Christoph
Stückelberger, Lukas Vischer, Eugen Wirth

TABLE DES MATIERES

	page
A v a n t - p r o p o s	2
I. <u>Regarder sans voir</u>	3
Progrès et régression	3
Une prise de conscience toujours différée	3
II. <u>L'homme - créature au milieu des créatures</u>	5
La conception de la création dans l'Ancien Testament	5
La vie libérée selon le Nouveau Testament	6
III. <u>Amorces d'un tournant dans la civilisation actuelle</u>	7
Dualité fâcheuse du réel dans la modernité	7
La nature - partie intégrante de notre monde (Mitwelt)	8
Faire du chemin	9
IV. <u>Principes d'action</u>	10
V. <u>Agir sur tous les plans !</u>	10
Individu	10
Eglise	10
Sciences	11
Economie	11
Politique	11
VI. <u>Perspectives pratiques</u>	12
Consommation / déchets	12
Denrées alimentaires	12
Déchets	12
Production	13
Energie	13
Economies d'énergie	13
Production d'énergie et distribution	14
Politique énergétique	14
Trafic routier	14
Limitation de la mobilité	15
Trafic motorisé	15
Cyclistes et piétons	15
Transports publics	15
Sol / habitat	16
Droit foncier et marché foncier	16
Urbanisme	16
Surface cultivable et habitat	16
Protection de la nature	16
Agriculture	17
Tourisme	17

AVANT-PROPOS

Lors d'une rencontre oecuménique à Interlaken en 1980, les Eglises suisses ont été invitées à participer à la discussion sur un style de vie de demain. A la suite de cette recommandation, la Communauté de travail des Eglises chrétiennes en Suisse a chargé notre groupe de travail d'initier une recherche approfondie sur le sens et la portée de la compréhension chrétienne de notre monde et de notre existence et d'évaluer son impact sur notre comportement futur.

Au cours de notre travail, nous avons organisé un carrefour sur le thème "Style de vie de demain" (deux séances de travail, en 1984 à la Paulus-Akademie et en 1985 à Dulliken). Pendant ces travaux, la crise de l'environnement est devenue le principal sujet de préoccupation. Les problèmes écologiques constituent en effet un défi majeur, défi qui concerne l'individu et la société toute entière ainsi que les milieux économiques et politiques. Par conséquent, ce mémoire sur l'écologie se limite à traiter ce seul aspect de notre style de vie.

Nous avons à exprimer notre reconnaissance aux participants nombreux de ce carrefour, aux membres de l'Eglise, aux scientifiques, aux spécialistes en matière de politique et d'économie, aux théologiens et aux collaborateurs ecclésiastiques. Leurs contributions au chapitre "Perspectives pratiques" surtout nous ont été précieuses.

Nous remettons ce mémoire avant tout aux Eglises chrétiennes en Suisse. Nous sommes conscients du fait que les suggestions de ce mémoire devront être approfondies et mises en pratique par chaque chrétien, par des groupes et par des paroisses. Mais notre mémoire s'adresse également à un public plus large, car son sujet concerne la société tout entière.

La place de l'homme dans la création. - Nous sommes confrontés à la tâche de réfléchir à nouveau sur la conception biblique de l'homme et de la mettre en pratique à travers un style de vie différent.

Pius Hafner
Ernst Meili
Hans Ruh
Peter Siber
Christoph Stückelberger
Lukas Vischer
Eugen Wirth

Les membres de la Communauté de travail des Eglises chrétiennes en Suisse sont :

La Fédération des Eglises protestantes de la Suisse, la Conférence des Evêques suisses, l'Eglise vieux-catholique, l'Eglise méthodiste de Suisse, la Fédération des Communautés baptistes en Suisse, l'armée du Salut, la Fédération des Eglises luthériennes en Suisse.

I. REGARDER SANS VOIR

Progrès et régression

L'existence d'une crise globale, atteignant la nature tout entière et provoquée par l'homme, ne peut plus être niée. Presque quotidiennement les mass média, les organisations pour la protection de l'environnement et les scientifiques nous placent devant cette évidence : Le milieu naturel qui s'est épanoui au fil des siècles, est gravement perturbé dans les pays industrialisés et même dans les pays en voie de développement il est de plus en plus menacé. La santé et la vie même de l'homme sont exposées à des influences néfastes et à des risques toujours grandissants.

Ce qui caractérise notre siècle, c'est que le progrès continu dans les domaines techniques, économiques et sociaux est contrebalancé par une régression rapide dans le domaine de l'écologie. Même réparti de manière partielle, le développement économique et technique a incontestablement engendré une période de prospérité, accru la protection sociale, augmenté notre confort ; grâce à la machine, l'homme a été libéré des travaux pénibles ; grâce à la voiture et à l'avion, la mobilité de l'homme a augmenté considérablement ; c'est ce même développement qui est à l'origine de l'augmentation de la surface habitable par personne et de la multiplication des résidences secondaires, de l'accroissement de la consommation et de la création d'une véritable industrie des loisirs.

En même temps et à l'encontre de ce progrès réel ou imaginaire, les chances de vie de la nature n'ont cessé de baisser. Nous nous bornons à rappeler des faits connus : Au cours des derniers trente ans, la Suisse a sacrifié à la construction plus de terres cultivables que pendant tout le reste de son histoire de civilisation. Par les méthodes de culture intensive employées dans l'agriculture, notre paysage a subi des transformations profondes et le sol a été gravement affecté par l'utilisation démesurée d'engrais et par le dépôt de déchets industriels souvent hautement toxiques. L'espace vital des animaux se réduit et leurs conditions de vie se dégradent continuellement ; de ce fait, de nombreuses espèces animales sont décimées, plusieurs ont même disparu. Quant à la faune, le même phénomène peut être constaté. Et dans les forêts a commencé, il y a peu de temps, un dépérissement des arbres qui ne cesse de croître et dont les effets seront désastreux. Déjà, une menace pour des plantes cultivées, comme l'arbre fruitier et le blé, se dessine à l'horizon. L'air est pollué par les gaz d'échappement des voitures et des avions, par les chauffages et par les installations industrielles, ce qui compromet la croissance des plantes et nuit à la santé de l'homme. Malgré l'installation de stations d'épuration, les eaux sont fortement polluées. Le pillage des ressources naturelles et énergétiques a atteint des proportions inquiétantes.

Une prise de conscience toujours différée

Tout ceci, nous le savons et nous le voyons - et pourtant, nous ne voyons pas encore. Malgré une prise de conscience grandissante pour les problèmes de l'environnement et un bon nombre de changements prometteurs, le tournant décisif et agissant sur tous les plans n'est pas encore en vue. Commodité et confort, consommation et mobilité caractérisent toujours notre style de vie

personnel qui ne ménage guère la nature. Or, l'industrie vient de réagir à la crise écologique avec tout un faisceau de mesures. Mais malgré ces mesures, nous sommes loin d'une économie véritablement adaptée aux exigences écologiques, car elles sont continuellement repoussées parce qu'apparemment non compatibles avec les contraintes du marché. L'économie dans son ensemble est plutôt régie par le souci d'une croissance à court terme que par celui de ménager, à long terme, l'environnement (ce qui garantirait à la longue la survie de cette économie). Les milieux politiques enfin n'ont jusqu'à présent montré ni la volonté ni la capacité d'assimiler les connaissances écologiques établies en vue d'en dégager des directives contraignantes qui assureraient la survie et de l'individu et de l'économie. La création de la loi sur la protection de l'environnement, par exemple, a subi un retard considérable et son application stricte n'a été possible que sous la menace de catastrophes naturelles (dépérissement de la forêt). Les bases juridiques pour changer de cap en matière de politique énergétique font encore souvent défaut. Même des mesures de moindre portée, comme par exemple la limitation de vitesse pour les voitures, rencontrent une résistance acharnée, résistance qui a trop longtemps paralysé les milieux politiques. Face à une catastrophe globale, l'Etat se montre jusqu'à présent handicapé dans son action.

La protection de l'environnement pratiquée actuellement n'atteint nullement le fond du problème. Les mesures prises jusqu'ici sont le plus souvent des mesures techniques dont l'opportunité et la nécessité ne peuvent être contestées. Pourtant, dans la plupart des cas, elles se bornent à atténuer après coup les effets secondaires nocifs de nos efforts technocratiques pour conquérir le monde. Par contre, elles s'attaquent encore trop rarement aux sources des atteintes portées à la nature. De ce fait, la conception actuelle de la protection de l'environnement reste profondément enracinée dans le système de valeurs de notre siècle, système fondé sur l'idée du progrès technologique. Ainsi essayons-nous par exemple d'éliminer les gaz d'échappement toxiques des voitures à l'aide de catalyseurs sans pour autant mettre en cause le volume du trafic routier et ses effets. De ce fait, des mesures techniques pour protéger l'environnement ne constituent pas une réponse suffisante à la question de savoir quel style de vie devrait être adopté pour garantir à long terme la protection de la nature. Notre terre, sera-t-elle encore habitable dans cent ans et sera-t-elle encore une terre d'accueil pour l'homme ? - cette question n'a pas encore été posée sérieusement.

A notre avis, la crise écologique exige une mise en question de la pensée technico-scientifique de la modernité et de sa conception anthropocentrique du monde ainsi que du style de vie qui en découle. Si nous tentons ici de procéder à cette mise en cause à partir de notre foi chrétienne, la prise de conscience concerne en premier lieu la théologie et l'Eglise. Il paraît évident que la conception de la foi de notre siècle n'a pas permis de nous aider et de nous guider dans notre comportement à l'égard de la nature. La théologie et l'Eglise se voyent confrontées à la tâche de redécouvrir, dans les relations entre l'homme et la nature, l'importance et la signification de la Bible. Par conséquent, nous chercherons à dégager dans ce qui suit la visée biblique de l'homme dans l'ensemble de la création et le tournant imposé à notre culture. A la suite de ces considérations, nous développerons des perspectives pratiques.

II. L'HOMME - CREATURE AU MILIEU DES CREATURES

La conception de la création dans l'Ancien Testament

"Emplissez la terre et soumettez-la !" (Genèse 1,28) - Ce mandat, donné jadis à l'homme dans le récit de la création de l'Ancien Testament, est aujourd'hui souvent ressenti comme une parole destructrice, et en fait, elle est appliquée de façon destructrice dans notre attitude moderne à l'égard de la vie. Mais dans le contexte de l'Ancien Testament, ce récit a une signification radicalement différente. Le monde végétal et animal a un droit d'existence spécifique qui émane de Dieu et qui constitue une partie autonome de la création. De ce monde, tout comme de l'homme, il est dit dans le récit de la création : "Et Dieu vit que cela était bon." La diversité des espèces végétales et animales est l'expression de la richesse que Dieu a voulu établir dans la création parce que cette richesse lui importe. Non seulement l'homme, mais également les animaux sont bénis par Dieu et destinés à la vie et à la prolifération et non pas à l'extermination lente. Ce n'est donc pas un hasard que le récit de la création ne se termine pas par la création de l'homme mais par le jour de repos de Dieu. Le monde n'est donc pas créé en vue de l'homme, mais sa finalité est Dieu lui-même en tant que Créateur de l'univers.

Cependant, l'homme est fait à l'image de Dieu ce qui lui confère une position particulière. Il peut se soumettre la terre et dominer les animaux. Mais pour l'Ancien Testament cette domination n'est pas la domination destructrice d'un tyran à l'exemple des temps modernes ; tout au contraire, elle est l'image de la souveraineté aimable, conservatrice et pleine de sollicitude de Dieu. Ainsi ce mandat, grâce auquel l'homme transcende la nature, comprend-il en même temps une responsabilité particulière à l'égard de la nature. L'homme n'est pas propriétaire et consommateur arbitraire de la nature, mais le vicaire de Dieu dans la nature.

Pourtant, l'Ancien Testament ne se fait pas d'illusion sur la violence qui émane de l'homme et qui peut s'étendre à la terre entière. C'est Dieu qui a donné la liberté à l'homme, mais ce dernier la retourne contre Dieu. Non seulement compromet-il ainsi sa vie, mais il détruit aussi l'entente entre les hommes et l'accord avec la nature. C'est ce que les récits de la chute, du fratricide de Caïn et du déluge nous montrent. Dans le récit du déluge, l'homme, qui a provoqué la catastrophe, y entraîne également le monde animal tout entier.

Même stigmatisée par la violence humaine, cette terre reste sous la bénédiction de Dieu. Dans l'alliance de Dieu avec Noé et tous les animaux, la bénédiction de Dieu est répandue sur tous les vivants, et dans l'arc-en-ciel est donné un signe de cette préservation clémente. En dépit de toute violence, l'homme et l'animal ne sont pas destinés à la perte, mais à la vie et à un avenir. La puissance destructrice est grande, mais la puissance de Dieu et de sa bénédiction est, dans le contexte de l'Ancien Testament, plus grande encore. Même dans un monde qui est le théâtre d'un rapport conflictuel entre l'homme et la nature, l'homme vit sous la promesse de pouvoir conserver la vie et de pouvoir évoluer. Tout homme et tout animal, du bétail au plus petit reptile, est compris dans cette promesse divine. Même après le déluge, l'homme se voit conféré le pouvoir de dominer la terre. Il est toujours appelé à prendre soin de la création en tant que vicaire de Dieu. Pourtant, les

limites qui nous sont fixées, sont rappelées à notre mémoire : L'homme est libre d'exploiter la nature, mais il n'est pas libre de détruire sa vie (Génèse 9,4 - 6). En liant une alliance avec l'homme, Dieu le rend responsable de son comportement à l'égard de la nature. Fort de ce discernement, l'Ancien Testament a formulé un ordre de vie qui, par la suite, trouvera son expression dans de multiples commandements et lois. Le comportement à l'égard de la nature est réglé par un certain nombre de commandements.

La vie libérée selon le Nouveau Testament

Dans le Nouveau Testament, le thème de la création semble être moins accentué que dans l'Ancien Testament. Dans les récits du Nouveau Testament la libération qui émane de Jésus-Christ est tout d'abord mise en lumière dans sa signification pour l'homme. Cependant, Jésus-Christ n'est pas seulement le libérateur de chaque individu et de la communauté chrétienne, mais il est le Seigneur de toute la création. "Tout a été créé par lui et pour lui (...) et tout subsiste en lui" (Colossiens 1,16). Le message libérateur de l'Évangile ne s'adresse donc pas seulement à l'homme dans son individualité et son intériorité, mais à l'homme dans ses rapports avec les êtres. Si l'homme est libéré, il en résulte des effets immédiats sur ses relations avec ceux qui peuplent ce monde avec lui.

Dans le message de Jésus, nous ne cessons de découvrir de telles relations. En s'opposant de manière critique à la tendance de conquérir totalement le monde, Jésus a demandé : "Que sert donc à l'homme de gagner le monde entier, s'il ruine sa propre vie ?" (Marc 8,36). La question s'adresse tout d'abord à l'homme et elle nous incite à réfléchir sur la question de savoir si la conquête du monde n'entraîne pas la destruction de notre propre vie. Nos expériences quotidiennes nous montrent que nous constituons une menace et pour la vie des autres et pour la vie de la nature. Un rapport semblable est mis en lumière par la parabole de l'homme riche qui accumule richesse sur richesse (Luc 12,13 - 21). La parabole nous dit que celui qui vit de cette manière méconnaît le véritable fondement de sa propre vie. En même temps, il prend possession des richesses de la terre de telle façon que, dans un contexte qui est le nôtre, ce comportement aboutit à un pillage rapide et progressif de la terre. Libérés de ce mode de vie, nous assumerons différemment notre responsabilité à l'égard des richesses de la nature. Enfin, le Sermon sur la Montagne fait allusion à l'interdépendance entre notre mode de vie et nos relations avec la nature : "Ne vous inquiétez pas pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous le vêtirez" (Matthieu 6,25). Celui qui est libéré du faux souci pour sa vie est manifestement aussi libéré de la contrainte de s'approprier les richesses de la nature jusqu'à leur destruction.

La libération de notre propre vie au sens néotestamentaire a également des conséquences immédiates sur notre comportement à l'égard de la nature. A partir du Nouveau Testament, nous aurons à soumettre à une critique radicale la manière dont nous comprenons aujourd'hui notre liberté à l'égard de la nature. Dans le Nouveau Testament, la liberté comprend l'amour du prochain. Elle se concrétise dans l'ouverture vers l'autre et dans la solidarité avec lui. Chez l'apôtre Paul avant tout, elle est reliée à la faculté d'aimer (Galates 5,13 et suiv.). Pourtant, la conception courante de la liberté va dans une toute autre direction : La liberté est comprise comme épanouissement personnel et mesurée à l'étendue et à la richesse de nos possibilités d'action.

L'équivoque d'une telle conception est qu'elle ne prenne en compte que les désirs égoïstes et qu'elle mette en question la liberté d'autrui. La liberté s'annule avant tout quand elle est vécue au dépens d'un partenaire plus faible. La conception néotestamentaire de la liberté doit également être prise au sérieux dans nos rapports avec la nature. Car exploiter sans ménagement la nature entraîne non seulement son affaiblissement et sa destruction, mais ce comportement affecte en même temps la liberté de l'homme. La liberté, au sens néotestamentaire du terme, nous ne pouvons la vivre sans ménager de façon plus explicite ce partenaire particulièrement menacé et extrêmement faible. A partir de ce fait s'imposent des renoncements incisifs quant à l'exploitation de la nature pratiquée jusqu'à présent.

Selon le Nouveau Testament, les hommes libérés par l'Évangile constituent donc une espérance pour la nature. On ne peut parler d'espérance chrétienne sans y inclure la nature. Au milieu d'une nature beaucoup moins affectée, l'apôtre Paul a déjà cru percevoir un gémissement ineffable des plantes et des animaux (Romains 8,19 - 25). Il a la vision d'une créature souffrante qui dirige son espoir languissant vers les hommes croyants ayant déjà fait l'expérience de la libération. Selon le Nouveau Testament, nous ne sommes pas condamnés à nuire à la nature jusqu'à sa perte finale. Nous pouvons devenir un signe d'espérance pour la nature et nous pouvons, à notre tour, donner des signes d'espérance. Vu l'étendue de la destruction de la nature, ces signes pourront nous paraître minces et insignifiants. Mais l'existence croyante dans son ensemble, n'est-elle pas placée dans un contexte d'espérance dont l'aboutissement est encore à venir et qui, par conséquent, n'est pas à notre disposition ?

III. AMORCES D'UN TOURNANT DANS LA CIVILISATION ACTUELLE

Dualité fâcheuse du réel dans la modernité

Il paraît évident que la vue biblique de l'homme - créature dans un ensemble de créatures - n'a pu garder une place prépondérante dans la pensée et la vie de la modernité. D'un point de vue théorique et pratique, la civilisation moderne et en partie l'Église ont subi l'influence d'une conception différente de l'homme et du monde. Sur le plan théorique domine une pensée philosophique qui disjoint le réel : l'esprit et la matière, l'homme-sujet et les objets qui lui font face. Cette dualité a eu d'incalculables conséquences sur la civilisation moderne tout entière. Quant à notre conception de l'homme, nous sommes en train de surmonter cette dualité de l'âme (spirituelle) et du corps (matériel), car elle empêche l'approche totalisante de notre existence. Mais les conséquences de cette dualité se font aussi sentir dans notre approche de la nature. A travers la modernité, cette dernière devient de plus en plus l'objet de l'homme et de son esprit. L'emprise des sciences exactes modernes sur la nature n'a qu'un but : Résoudre les énigmes de la nature et, par conséquent, augmenter les moyens techniques. Non seulement avons-nous résolu quelques énigmes de la nature, mais nous lui avons également ravi son secret. La nature en tant qu'objet livré à la merci de l'homme, en tant que matière à la disposition de l'homme-sujet, a été éliminée de l'ensemble de la création au sens biblique du terme. Elle a cessé d'être partie intégrante de cet environnement et de l'ensemble des créatures ; dans son approche de la matière

nature, l'esprit humain ne se sent plus responsable vis-à-vis du Créateur. Scientifiquement, techniquement et économiquement parlant, la nature n'est que matière et, comme telle, soumise au pouvoir l'homme. De ce fait, les sciences, la technique et l'économie se développent selon des lois qui leur sont inhérentes. Chaque fois que sera fait tout ce qui est faisable, l'automatisme de cette loi devient évident. Ce même automatisme devient manifeste quand l'économie actuelle, à travers une rationalisation qui s'impose, se voit contrainte à une croissance économique toujours plus forte. Dans les deux cas, de tels développements ne prennent plus en considération leur impact sur l'environnement et ne sont guère soumis à un examen critique. Par la pratique économique et personnelle de l'homme, la nature devient un bien de consommation pour celui-ci. En font preuve la manière dont la société industrielle exploite les matières premières et les ressources énergétiques, la manière dont nous utilisons, chassons et exterminons la vie végétale et animale et la manière dont nous utilisons l'air, l'eau et le sol comme décharges pour les déchets de notre civilisation.

A travers la modernité, l'Eglise à son tour a subi l'influence de cette pensée. Dans le cadre d'une conception dualiste du réel, l'acte de foi se concrétise avant tout dans le sujet humain, dans son intériorité, dans l'âme (notion comprise dans un sens non biblique). Or, si l'Eglise n'a jamais tout à fait acquitté l'homme de sa responsabilité pour la nature, la relation de l'homme avec la nature dans l'ensemble de la création n'est pas pour autant un thème essentiel de la théologie et de l'Eglise modernes. Des théologiens comme Albert Schweitzer et son éthique du respect de la vie sont restés des exceptions et jusqu'à présent leurs thèses n'ont trouvé que peu d'échos dans l'Eglise. La nature devenue pure objet de l'homme et soumise aux lois inhérentes à l'exploitation technique et économique, les appels éthiques quant à notre approche de la nature ne sont guère entendus. Mais aujourd'hui, il ne s'agit plus seulement d'appels éthiques mais d'une nouvelle conception de la nature et de notre rapport avec elle.

La nature - partie intégrante de notre monde (Mitwelt)

Quand nous parlons de la nature en tant qu'environnement, comme il est d'usage aujourd'hui, nous restons enfermés dans une vue anthropocentrique. La nature reste toujours soumise à l'homme et, en dernière analyse, elle n'est là que pour être mise à sa disposition. Il est dans cette même logique que, jusqu'à présent, la protection de l'environnement ait eu avant tout la tâche de limiter les effets secondaires nocifs de la technocratie et de conserver la nature en tant qu'espace vital de l'homme.

En vue des données bibliques rappelées plus haut, la notion d'environnement ne suffit plus. A l'avenir, il faudra concevoir la nature comme partie intégrante de notre monde et non seulement comme notre espace vital à nous. Une telle conception de la nature lui confère son propre droit d'existence et une valeur propre qui dépasse largement la notion d'utilité et de disponibilité pour l'homme.

De multiples considérations viennent renforcer une telle conception de la nature. D'une part, il existe une parenté étroite entre l'homme et la nature. Nous sommes, avec le monde végétal et animal, le résultat d'une même histoire naturelle et avec lui, nous nous trouvons à l'intérieur d'un même processus évolutif. Les animaux tout au moins nous sont apparentés par leur capacité de

souffrir. Qu'il s'agisse de l'animal ou de l'homme, il n'y a pas raison de ne pas agir avec le même sens de responsabilité en faisant souffrir ou en évitant la souffrance. D'autre part, le monde végétal et animal est muni d'un désir de vie, comparable à notre volonté d'une vie comblée et pleine de sens. "Je suis vie qui veut vivre au milieu d'une vie qui veut vivre" (Albert Schweitzer).

De plus, une perception intense de la nature nous fait découvrir la valeur propre de la nature et, par conséquent, le droit de vie de la nature. Celui qui se réjouit de la beauté d'une fleur ou de la vivacité d'un animal, qui - par conséquent - est doté d'une perception esthétique de la nature, éprouvera une inhibition à détruire un être vivant. En regardant de plus près, nous nous apercevons que même des êtres vivants qui paraissaient hideux et nuisibles, ont leur place dans la création. Ce sentiment envers tout ce qui vit pourrait nous amener à réaliser que, n'ayant pas créé la nature non humaine, nous ne pourrions pas recréer la nature détruite, par exemple des espèces animales exterminées. Or, est-il concevable de détruire ce que nous ne pourrions plus jamais recréer ?

Finalement, cette position à part de l'homme dans la nature lui confère une responsabilité particulière. A partir d'elle, l'homme est appelé à réfléchir sur la nature et à la comprendre ; il peut la cultiver et l'exploiter ; il peut intervenir dans la nature et la changer, conférer des droits à la créature souffrante ou prendre sa place pour la défendre. Cette position à part ne lui donne pas seulement des libertés et des possibilités particulières, mais elle est à l'origine de sa responsabilité particulière pour la nature.

Faire du chemin

Le tournant que nous aurons à prendre, aura des répercussions importantes sur notre image de l'homme et il exigera de notre part une étude approfondie sur tous les plans de notre héritage historique. La redécouverte de la nature comme partie intégrante de notre monde et de la création ne saura nous ramener dans un monde préindustriel et rural et encore moins dans un espace biblique. Mais elle débouchera sur un style de vie et un monde technique et économique qui porteront en eux l'héritage des siècles passés tout en instaurant des rapports différents avec la nature.

La question est de savoir si, avant l'effondrement imminent des systèmes naturels, il nous restera le temps nécessaire de prendre ce tournant. Aurons-nous l'imagination, la mobilité d'esprit, la persévérance nécessaires pour emprunter ce chemin ? Serons-nous à même de faire les nombreux petits pas nécessaires même si le grand tournant s'éloignera de plus en plus et deviendra chimérique ? Le but à atteindre et le trajet à parcourir constituent un défi pour notre foi et notre espérance. Ce trajet, n'est-il pas comparable au chemin vers la Terre promise qu'ont emprunté les hommes et les femmes de la Bible ? Muni de la seule espérance de Dieu, Abraham s'est mis en route. L'exode de Moïse fut un long parcours à travers le désert, et Moïse lui-même n'a pas atteint la Terre promise. Nous aurons à apprendre de ces expériences humaines.

IV. PRINCIPES D'ACTION

En tant que chrétiens nous devrions trouver un consensus sur quelques principes fondamentaux et agir fermement à partir d'eux. De tels principes découlent du fait que l'homme joue un rôle primordial dans la répartition des chances de vie de la nature. Ce rôle nous conduit impérativement à protéger la cohabitation et la survie de tous les êtres et à respecter équitablement, dans nos actes, les intérêts de tous les êtres vivants.

Les principes suivants revêtent une importance particulière :

- Reconnaître la contingence de toute créature conduit à exiger une pratique économe à l'égard de la nature et à mettre en garde contre son utilisation déraisonnée.
- Reconnaître la position de force de l'homme conduit à exiger un exercice modéré de ce pouvoir et à mettre en garde contre toute atteinte destructrice portée à la nature.
- Reconnaître l'impératif de ménager la nature conduit à exiger une attitude prévenante à l'égard de la nature et à mettre en garde contre tout gaspillage irréfléchi.

V. AGIR SUR TOUS LES PLANS !

En considérant les mesures nécessaires pour la protection de la nature, il nous faut tenir compte de l'interdépendance étroite entre l'individu et la société. Sans changement réel du comportement individuel, aucun changement profond de la société n'aura lieu. Sans changement structurel de notre société, les actions individuelles à leur tour n'auront pas de portée suffisante. De ce fait, les tâches à assumer ne pourront être distribuées unilatéralement.

Individu

Chaque chrétien est appelé à adopter un style de vie écologiquement responsable - qu'il soit homme ou femme, locataire ou propriétaire, consommateur ou producteur, usager de la route, salarié ou patron.

Eglise

Chaque communauté devrait développer des possibilités de mise en commun de projets pour changer de style de vie, de les mettre en pratique et d'y réfléchir. Dans un tel processus, il nous paraît particulièrement important de conjuguer action et réflexion. De tels projets-pilotes constitueront des étapes importantes dans la voie qui nous mènera vers un style de vie adapté aux exigences écologiques. Dans ce but, l'Eglise devrait coopérer dans un esprit de solidarité critique avec des groupes et des mouvements qui, en dehors de l'Eglise, poursuivent des buts écologiques semblables.

De plus, les Eglises devraient organiser leurs propres activités sous le signe de la responsabilité écologique, par exemple par des mesures d'économies d'énergie dans leurs immeubles, par la propagation d'une alimentation et

d'une consommation écologiquement responsables, par le traitement de leurs déchets, par la réduction de la mobilité, par l'utilisation des moyens de transports en commun, etc. Dans le cadre de leurs possibilités, les Eglises devraient, en premier lieu, témoigner leur éthique en agissant de manière conséquente et responsable et en second lieu seulement en affichant cette éthique dans leurs déclarations publiques.

Sciences

Les sciences se trouvent devant l'obligation de réfléchir à nouveau sur la conception biblique de l'homme et de la création, et à ce titre elles sont appelées à inclure davantage dans leur réflexion, leurs recherches et leurs expériences, la nature en tant que partie intégrante de la création et du monde. Non seulement chaque scientifique, individuellement et à travers sa discipline, se trouve devant cette obligation, mais l'organisation des sciences dans son ensemble est mise devant cette nécessité. Il incombe à la théologie et à l'Eglise d'agir de sorte qu'une telle approche soit prise au sérieux dans le discours interdisciplinaire.

Economie

Dans son action, l'économie doit ménager davantage la nature, par exemple en développant des techniques et des produits adaptés aux exigences écologiques, en faisant un usage économe des ressources naturelles et énergétiques, en réduisant les immissions - gaz d'échappement et autres déchets toxiques - et en utilisant les transports publics. En ce qui concerne la rentabilité de telles mesures, il importe de ne pas seulement considérer un profit à court terme, mais de prendre en considération les coûts à long terme résultant d'une destruction grandissante de la nature. A leur tour, les organes de l'Eglise sont appelés à nouer le dialogue avec les patrons et les syndicats dans le but de les inciter à accorder une plus grande importance aux exigences écologiques.

Politique

Face à une crise écologique grandissante, les décideurs politiques ne devraient plus tarder à imposer des mesures contraignantes afin de ménager la nature gravement atteinte et de déclencher un processus d'assainissement. Le dispositif légal indispensable à cette fin doit être mis en place. L'importance de telles mesures est connue et elles ne doivent pas, par égard à des intérêts particuliers, être affaiblies et leur application ne doit pas être différée. Du citoyen on attend fermeté et détermination, du parlement et des autorités une volonté de guider et de prendre les décisions qui s'imposent. Les organes de l'Eglise devraient intervenir dans ce processus décisionnel politique. Le dialogue avec des hommes et des femmes de toute tendance politique est important. Après un examen approfondi des matières en question, les collaborateurs, groupes de travail et responsables ecclésiastiques devraient prendre position publiquement dans le débat des décisions politiques. Dans de telles prises de position, il ne s'agira pas d'être prudent par égard aux puissants, mais d'être aussi clair et net que possible par égard à la nature impuissante.

VI. PERSPECTIVES PRATIQUES

Afin de rétablir l'équilibre entre l'homme et la nature, l'élaboration d'un plan ouvrant des perspectives globales serait nécessaire. Malgré de nombreuses tentatives pleines d'espoir, un tel plan global n'existe pas et, vu la complexité de la situation actuelle, il ne pourra exister. Un tel constat ne doit pas nous empêcher de nous mettre en route vers une alternative réelle et claire.

Lors des débats sur les mesures concrètes, la question suivante est souvent posée : La preuve de la nécessité de telles mesures, a-t-elle été apportée ? Dans une telle situation, les critères suivants devraient s'appliquer dorénavant :

- L'introduction de mesures de protection de la nature ne doit pas être différée jusqu'à la preuve irréfutable de leur nécessité.
- Ceux qui veulent continuer notre style de vie actuel auront dorénavant la charge de justifier leur attitude.
- En cas d'influences sur la nature encore mal connues, leur innocuité et non plus leur nocivité sera à prouver.

Ce qui suit est un choix de mesures et ne prétend en aucun cas être un catalogue complet :

Consommation / déchets

Denrées alimentaires

Dans la production et la distribution des denrées alimentaires, les besoins en énergie pour la production, l'emballage et le transport peuvent être réduits. De même, il est possible de réduire la quantité des déchets dus aux emballages.

- . Substituer les produits alimentaires traités en poussant l'offre et la consommation d'aliments naturels et saisonniers. Revaloriser les travaux ménagers en favorisant un partage flexible des tâches.
- . Donner la priorité aux produits agro-alimentaires du pays au lieu d'offrir et de consommer des produits exotiques provenant de pays lointains. Lors de l'achat de produits en provenance de pays en voie de développement, les données de production des pays producteurs doivent être prises en compte. Marquer les produits à cette fin.
- . Réduire la consommation de viandes, étant donnée qu'elle dépasse largement les possibilités de production de notre sol. (En outre, réduire la consommation de viande nous est salubre.)

Déchets

La quantité totale de nos déchets a fortement augmenté en peu de temps. La charge polluante due à ces déchets menace sérieusement le sol, l'air et l'eau. Aujourd'hui, les ordures ménagères sont composées en grande partie d'emballages pour produits alimentaires et biens de consommation. Outre la quantité des déchets, leur composition joue souvent un rôle important : Dans le traitement actuel des déchets, certaines composantes restent particulièrement toxiques et ne sont guère dégradables.

- . Eviter toute consommation superflue est le meilleur moyen de réduire le volume des déchets.
- . Limiter à la source même la production d'une grande partie des déchets actuels. En utilisant moins d'emballages pour les produits, la quantité des emballages à jeter sera réduite. Un examen des structures de vente et de nos exigences en matière de qualité s'impose.
- . Utiliser, là où les emballages sont indispensables, en premier lieu des emballages à utilisation répétée (bouteilles, cartons, caisses). En cas d'impossibilité, recycler au moins les matières premières (collecte et refonte du verre, de l'aluminium et d'autres métaux).
- . Mettre sur pied, à l'échelon local, un système de réduction, de traitement et d'élimination de déchets qui permet une collecte séparée des différents types de déchets (compostage de déchets organiques, réutilisation de matières recyclables, collecte séparée des substances dangereuses pour l'environnement).
- . Restreindre sérieusement l'utilisation de substances dangereuses pour l'environnement, comme certaines matières plastiques, produits chimiques et métaux lourds. Là où leur utilisation paraît indispensable, éviter qu'ils parviennent de façon incontrôlée et à travers les déchets ou les eaux usées dans l'atmosphère, le sol ou l'eau. Il faut donc les neutraliser à l'aide de procédés étroitement surveillés ou les déposer dans des décharges pour déchets spéciaux.
- . Développer les recherches dans le domaine du recyclage afin de pouvoir récupérer une plus grande part des déchets.

Production

Dans le processus de fabrication, il faut faire un usage économe des ressources et prendre en compte l'impact sur l'environnement des procédés de fabrication et des déchets qui en résulteront ultérieurement.

- . Donner la priorité à des produits de consommation durables et réparables et éviter la production de biens de consommation peu durables.
- . Réduire la formation d'immissions dangereuses pour l'homme et pour l'environnement résultant de procédés de fabrication.
- . Appliquer le principe de causalité en cas d'atteintes à l'environnement provoquées par la production, l'utilisation et l'élimination de produits. Assurer que les prescriptions correspondantes de la loi sur la protection de l'environnement soient respectées scrupuleusement.

Energie

La consommation d'énergie dans les pays industrialisés dépasse largement le flux énergétique naturel. Une diminution rapide des réserves d'énergies non renouvelables en est la conséquence.

Economies d'énergie

Des calculs sérieux montrent que dans presque tous les domaines où nous utilisons de l'énergie actuellement, des économies considérables sont possibles. Le potentiel des mesures d'économies d'énergie est loin d'être épuisé.

- . Eviter non seulement d'accroître la production et la consommation d'énergie dans les pays hautement industrialisés, mais réaliser des économies dans ces domaines. Il faudra donc donner la priorité à une politique d'économie d'énergie plus rigoureuse et à une utilisation plus rationnelle de l'énergie disponible. Il incombe à l'individu et à la collectivité de poursuivre une politique stricte dans le domaine des économies d'énergie.
- . Réaliser un programme complet d'économies énergétiques dans le secteur construction/habitat, vu le fait qu'environ la moitié de l'énergie consommée est utilisée pour le chauffage et la préparation de l'eau chaude (économies énergétiques dans l'architecture, optimisation du bilan thermique des constructions nouvelles et des bâtiments existants, décomptes de chauffage individuels dans les immeubles, etc.).
- . Réduire la consommation d'énergie des machines et appareils ménagers et industriels et, si possible, fixer des normes de construction. En outre, il faut mieux informer les consommateurs au sujet de la consommation d'énergie et de l'efficacité des appareils.
- . Réduire, du côté des consommateurs, l'achat et l'emploi d'appareils qui consomment de l'énergie.

Production d'énergie et distribution

Chaque nouvelle installation pour la production, le transport et la transformation d'énergie affecte l'environnement (raffineries, utilisation du charbon, risques des centrales nucléaires et des déchets radioactifs, atteintes au paysage par les centrales hydro-électriques et solaires).

- . Cesser d'accroître les atteintes à la nature et les risques pour la vie provoqués par des installations de production d'énergie.
- . Réaliser une meilleure exploitation de l'énergie primaire par couplage chaleur-force motrice et mettre en place, à cette fin, les dispositifs nécessaires (vente de l'électricité produite au réseau public).
- . Encourager l'utilisation d'énergies renouvelables (énergie solaire et géothermique, chaleur du milieu ambiant, bio-gaz, bois), par exemple en accélérant les recherches dans ces domaines et en accordant des avantages financiers.

Politique énergétique

- . Ouvrir une nouvelle voie dans le domaine de l'énergie en créant dans la Constitution un article sur l'énergie et en introduisant un impôt indirect affecté sur l'énergie. C'est sur cette base qu'il faut encourager et adopter des mesures efficaces et contraignantes dans ce domaine.

Trafic routier

Dans son étendue actuelle, le trafic routier individuel provoque une diminution trop importante de la surface cultivable due au développement du réseau routier ; il conduit à une consommation énergétique trop élevée et entraîne une pollution atmosphérique extrême par les gaz d'échappement. Ces gaz sont en grande partie responsables du dépérissement rapide des forêts et des atteintes portées à la santé de l'homme et des animaux. En outre, le trafic routier affecte la qualité de vie dans nos villes et villages (bruit, problèmes de sécurité).

Limitation de la mobilité

- . Se rendre à l'évidence que l'homme ne peut se concevoir comme un être omniprésent, mais qu'il peut très bien vivre avec une mobilité restreinte. Mettre en cause non seulement certains moyens de transport, mais l'étendue même de notre mobilité excessive. La circulation est faite pour l'homme et non pas l'homme pour la circulation.

Trafic motorisé

- . Ne pas élargir, par principe, notre réseau routier déjà très dense, car les expériences montrent que tout développement du réseau routier augmente le volume du trafic individuel. Ne pas construire de nouveaux parkings, car de telles constructions tendent à favoriser la mobilité.
- . Renoncer de son propre gré et dans une large mesure à utiliser des véhicules motorisés. Ainsi automobilistes et motards contribueront à redimensionner le volume du trafic routier.
- . Inclure l'impôt sur la circulation dans le prix de l'essence et appliquer de manière stricte le principe de causalité dans le domaine de la circulation. Par de telles mesures et en rationnant les carburants, l'Etat pourra contribuer à limiter le trafic routier.
- . Baisser, vu le dépérissement des forêts, aussi vite que possible la teneur en substances toxiques de l'atmosphère pour atteindre le seuil de 1950. Pour atteindre ce but, il faut faire le calcul exact des mesures qui s'imposent et les déclarer obligatoires par décision politique (par exemple limiter la vitesse à 80/100, ordonner l'introduction du catalyseur ou édicter des valeurs limites strictes pour les gaz d'échappement respectivement, rationner les carburants). Le dépérissement de grandes parties de nos forêts ne peut être toléré et doit être combattu par tous les moyens, si nécessaire en appliquant une législation d'urgence.
- . Instaurer un certain nombre de dimanches sans trafic motorisé. Une telle mesure aurait un effet symbolique non négligeable et pourrait accélérer une prise de conscience des automobilistes. Aspirer à une réalisation rapide de ces mesures.

Cyclistes et piétons

- . Donner plus de place aux usagers de la route les plus faibles (piétons et cyclistes). Leur position dans l'ensemble de la circulation doit être renforcée.

Transports publics

- . Améliorer l'infrastructure des transports publics par des mesures d'investissement (y compris l'impôt sur les carburants).
- . Promouvoir l'utilisation des transports en commun par une amélioration des prestations de service et par des mesures tarifaires.
- . Prévoir des systèmes de transport qui facilitent les contacts (transports collectifs) dans des régions (rurales) caractérisées par une structure de demande faible et complexe.

Sol / habitat

Selon la Bible et la tradition chrétienne, la terre appartient à tous les hommes. Le droit de propriété foncière de l'individu ne peut donc être considéré comme absolu et doit s'orienter, dès le départ, vers le bien-être collectif.

Droit foncier et marché foncier

- . Créer un droit foncier qui permet une répartition juste du sol, préserve le droit de la nature et qui garantit une gestion du territoire appropriée.
- . Ne pas définir la valeur et l'affectation du sol à partir des seuls facteurs financiers qui régissent le marché foncier. Prendre en compte, de manière équitable, les intérêts légitimes des membres les plus faibles de notre société, les exigences de l'aménagement du territoire et de l'utilisation économe du sol qui est notre base de vie.

Urbanisme

- . Donner la priorité à une conception de l'urbanisme qui tient compte avant tout des limites de capacité de notre pays et relègue au second plan la planification de tout besoin particulier.

Surface cultivable et habitat

Au cours des dernières décennies, la surface cultivable a diminué dramatiquement. Il est urgent de conserver dans leur étendue actuelle les terres cultivables qui nous restent.

- . Renoncer à convertir des zones agricoles en zones de construction. La création de nouvelles zones de construction ne peut s'effectuer qu'en cas de reconversion du périmètre d'aménagement en zone de verdure. La surface cultivable est à garantir par le moyen d'une loi sur les terres cultivables, comparable à celle en vigueur sur les forêts.
- . Privilégier l'habitat groupé en vue de garder un maximum de verdure (par exemple habitat groupé avec installations communautaires au lieu des villas traditionnelles).
- . Améliorer la qualité de l'habitat dans les villes et dans les agglomérations, afin de stopper l'exode urbain et de limiter le nombre des personnes qui font la navette entre leur domicile et leur lieu de travail (par exemple encouragement à aménager des rues résidentielles, préservation de surfaces vertes, encouragement à créer des zones de loisirs).
- . Encourager toute tentative qui vise à diminuer les distances entre le lieu de travail et le domicile (par exemple décentralisation des lieux de travail) et entre les magasins et le domicile.

Protection de la nature

- . Tenter de préserver les multiples espèces animales et végétales caractéristiques de notre pays dans toutes les régions et non seulement à l'intérieur de réserves naturelles.
- . Considérer la création de réserves naturelles comme une mesure d'urgence et non pas comme un but en soi.

- . Conserver - si possible intégralement - les derniers espaces intacts de paysages naturels et ne pas les entrecouper de nouvelles routes.

Agriculture

Avec la mécanisation, la tendance à la monoculture, l'utilisation d'engrais chimiques et avec l'emploi souvent inconsidéré de pesticides, l'agriculture moderne a altéré profondément l'aspect des paysages et appauvri la flore et la faune. L'élevage industriel nuit aux animaux utiles, il va à l'encontre de leur comportement naturel et de leur spécificité sociale, nécessitant ainsi un recours de plus en plus fréquent à des produits pharmaceutiques.

- . Garantir la rotation des cultures.
- . Préserver, dans l'exploitation des terres cultivables, l'aspect caractéristique des paysages avec leur richesse végétale et animale.
- . Encourager l'agriculture biologique. Ainsi sera-t-il possible de respecter les cycles naturels, d'en tirer profit et de minimiser les effets nocifs provoqués par l'utilisation d'engrais chimiques et de pesticides.
- . Etre attentif au rapport mutuel entre une fertilisation du sol peu adaptée ou démesurée et la dégradation de la qualité de l'eau.
- . Favoriser et préserver, dans la mesure du possible, les petites et moyennes exploitations agricoles avec polycultures et sans spécialisation excessive.
- . Tenir compte du comportement naturel des animaux et favoriser un milieu sain dans l'élevage des animaux utiles. Interdire tout élevage qui fait souffrir les animaux et affecte leur santé.
- . Ne pas négliger, dans l'application de mesures d'encouragement à l'agriculture, le point de vue écologique au dépens des seuls critères financiers.

Tourisme

- . Ménager l'aspect caractéristique des paysages et préserver le monde végétal et animal.
- . Ne pas développer l'infrastructure touristique locale et régionale.
- . Baser les offres de prestations touristiques d'une région donnée sur les ressources disponibles à l'intérieur de celle-ci.